

Action Contre la Faim

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Action Contre la Faim

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'association Action Contre la Faim,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Action Contre la Faim relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ▶ Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi des ressources décrites dans les notes de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont correctement été appliquées.
- ▶ Comme décrit dans les notes 3 et 7 de l'annexe, votre association constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir certains risques. Nos travaux ont consisté à analyser les processus mis en place pour identifier et évaluer les risques ainsi qu'à examiner des données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des dépréciations et des provisions.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

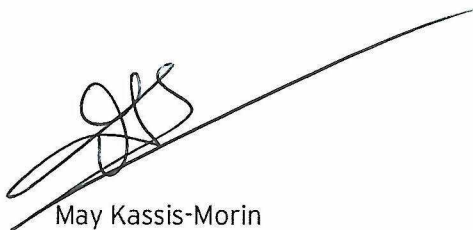
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



May Kassis-Morin

RAPPORT FINANCIER 2017



SOMMAIRE

Comptes annuels 2017	Page 3
Bilan 2017	Page 4
Compte de Résultat 2017	Page 7
Annexe aux comptes annuels 2017	Page 10
Principes comptables	Page 11
Faits marquants de l'exercice	Page 12
Notes sur le Bilan	Page 14
Compte d'Emploi des Ressources 2017	Page 32
Notes sur le Compte d'Emploi des Ressources	Page 34

Comptes annuels 2017

BILAN 2017

Bilan actif

(en euros)		Note	31.12.2017		31.12.2016	
			Montant Brut	Amortissements & Dépréciations	Montant Net	Montant Net
Immobilisations incorporelles						
Logiciels informatiques			915 795	393 758	522 038	367 690
Immobilisations corporelles						
<i>Immobilisations corporelles "siège"</i>						
Agencements & installations			1 961 489	755 742	1 205 746	1 411 418
Matériel informatique & téléphonique			1 197 910	806 878	391 032	384 331
Matériel de bureau			58 590	24 537	34 053	33 544
Matériel vidéo			96 563	48 722	47 840	59 107
Mobilier			219 470	148 645	70 825	105 928
Matériel technique pour la recherche			41 890	41 890	-	-
Immobilisations en cours					-	28 529
<i>Immobilisations corporelles "missions"</i>						
Matériel de transport			2 843 477	2 085 302	758 174	309 690
Matériel radio et communication			927 632	711 349	216 283	155 369
Matériel informatique			3 518	3 518	-	-
Immobilisations financières						
Prêts			4 545 761	280 088	4 265 673	3 270 530
Dépôts et cautionnements			438 230	2 546	435 684	423 339
Actif Immobilisé	(1)		13 250 325	5 302 976	7 947 349	6 549 474
Stocks	(2)		1 420 467	13 703	1 406 765	1 110 394
Créances Bailleurs de fonds	(3)		34 977 970	224 401	34 753 569	36 355 264
Autres créances	(3)		2 438 195	-	2 438 195	2 188 114
Créances sur réseau international ACF	(3)		14 808 911		14 808 911	4 496 679
Valeurs mobilières de placement	(4)		6 610 198		6 610 198	8 743 890
Disponibilités "missions"	(5)		13 715 082		13 715 082	18 719 351
Disponibilités "siège"	(5)		49 184 206		49 184 206	28 793 672
Actif circulant			123 155 028	238 104	122 916 925	100 407 363
Charges constatées d'avance			1 143 955		1 143 955	968 835
Ecart de conversion actif			2 972 652		2 972 652	4 467 565
Comptes de régularisation			4 116 606		4 116 606	5 436 399
TOTAL DE L'ACTIF			140 521 960	5 541 080	134 980 880	112 393 236

Bilan passif

(en euros)	Note	31.12.2017	31.12.2016
------------	------	------------	------------

Fonds associatifs		24 742 502	25 261 252
Réserves pour projet associatif		14 908 901	18 765 500
Recherche appliquée		1 049 338	1 272 487
Programmes opérationnels		7 197 635	9 783 905
Développement international		4 149 928	5 197 108
Système d'information		2 512 000	2 512 000
Résultat de l'exercice		1 370 327 -	4 375 350

Fonds associatifs et réserves	(6)	41 021 730	39 651 403
-------------------------------	-----	-------------------	-------------------

Provisions pour risques et charges		7 446 155	9 559 428
Risques généraux liés à l'activité		4 413 424	5 091 863
Risques de change		3 032 731	4 467 565

Provisions pour risques & charges	(7)	7 446 155	9 559 428
-----------------------------------	-----	------------------	------------------

Fonds dédiés	(8)	5 400 905	5 164 358
--------------	-----	------------------	------------------

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
--	--	---	---

Avances Bailleurs de fonds	(9)	59 828 508	39 786 146
		59 828 508	39 786 146

Dettes fournisseurs & comptes rattachés	(9)	7 146 809	4 100 709
---	-----	-----------	-----------

Dettes fiscales & sociales	(9)	5 875 614	5 257 516
----------------------------	-----	-----------	-----------

Autres dettes		1 669 717	4 084 719
---------------	--	-----------	-----------

Dettes sur réseau international ACF		3 826 289	2 668 897
-------------------------------------	--	-----------	-----------

Dettes		78 346 938	55 897 986
--------	--	-------------------	-------------------

Produits constatés d'avance		5 024	88 892
-----------------------------	--	-------	--------

Ecart de conversion passif		2 760 129	2 031 170
----------------------------	--	-----------	-----------

Comptes de régularisation		2 765 153	2 120 062
---------------------------	--	------------------	------------------

TOTAL DU PASSIF		134 980 880	112 393 236
-----------------	--	--------------------	--------------------

COMPTE DE RESULTAT 2017

Compte de Résultat - Partie I

(en euros)	2017	2016
Subventions d'exploitation	123 701 963	114 854 441
Dons	34 818 072	34 682 653
Legs	1 996 865	623 978
Mécénat, parrainage et autres concours privés	1 509 151	954 907
Cotisations	8 180	10 400
Produits de manifestations	4 850 405	4 818 268
Autres produits	5 561 614	1 538 075
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	2 382 901	1 993 800
Produits d'exploitation	174 829 151	159 476 522
Achats matières premières, autres approv et charges externes	74 610 386	73 030 349
Impôts, taxes et versements assimilés	2 478 156	2 523 171
Charges de personnel	71 290 267	71 831 010
Personnel siège et missions	36 188 723	37 408 243
Salaires et traitements	19 394 667	19 250 313
Charges sociales	7 589 721	7 787 306
Volontaires et frais annexes	9 204 335	10 370 624
Personnel local	35 101 544	34 422 767
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 922 444	3 243 254
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	773 756	868 774
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 547	375 107
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 138 142	1 999 373
Subventions accordées par l'association	20 071 980	12 108 245
Autres charges	18 563	36 357
Charges d'exploitation	170 391 797	162 772 385
I. RESULTAT COURANT NON FINANCIER	4 437 355	-3 295 863

Compte de Résultat - Partie II

(en euros)	2017	2016
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	522 215	17 580
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
Différences positives de change	1 669 926	2 687 353
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	4 407 485	2 973 696
Produits financiers	6 599 626	5 678 629
Intérêts et charges assimilées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	39 387	464
Différences négatives de change	6 519 663	3 267 467
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 972 652	4 467 565
Charges financières	9 531 702	7 735 495
II. RESULTAT FINANCIER	-2 932 076	-2 056 866
III. RESULTAT COURANT (I + II)	1 505 279	-5 352 729
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	176 137	82 672
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 524 361	53 132
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	0	0
Produits exceptionnels	2 700 498	135 804
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	127 579	641 530
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 466 740	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 261	0
Charges exceptionnelles	2 598 580	641 530
IV. RESULTAT EXCEPTIONNEL	101 918	-505 726
Impôt sur les sociétés	322	154
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	2 948 637	3 831 939
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 185 185	2 348 680
Total des produits	187 077 912	169 122 893
Total des charges	185 707 585	173 498 243
EXCEDENT ou INSUFFISANCE (III + IV)	1 370 327	-4 375 350
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	8 324 168	8 738 987
Frais de recherche de fonds	101 343	
Frais de fonctionnement et autres charges	2 560	
Charges	8 428 071	8 738 987
Bénévolat	1 255	
Dons en nature	8 379 266	8 594 483
Prestations en nature	47 550	144 504
Produits	8 428 071	8 738 987

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Principes comptables généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2017 ont été établis et présentés conformément :

- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement 99-01 du CRC et par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014, sauf en matière de comptabilisation des subventions. En effet, celles-ci sont inscrites au compte de résultat, comme les exercices précédents, en fonction de l'avancement des dépenses engagées. Le choix de cette méthode est toutefois sans incidence sur le résultat.
- aux règlements relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la dépréciation des actifs et à l'enregistrement des passifs.
- Au règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Ces modifications portent sur :
 - La comptabilisation des dépenses d'entretien comme un composant distinct à l'article 210-10 ;
 - La définition des titres de participation à l'article 221-3 ;
 - Des modifications concernant les informations à mentionner dans l'annexe des comptes annuels.

Les règles d'établissement des comptes annuels respectent les principes comptables de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence.

Les principales règles et méthodes comptables retenues sont exposées au cours des différentes notes qui suivent sur les comptes annuels, se rapportant chacune à un poste spécifique du bilan et du compte de résultat. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Conformément à l'article 8 de l'Ordonnance du 28 juillet 2005, et à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2006, le Compte d'Emploi des Ressources (CER) est inclus dans l'annexe aux comptes annuels et, à ce titre, entre de droit dans le cadre de la certification par notre Commissaire aux Comptes. Le CER a été établi selon le modèle homologué par le Conseil National de la Comptabilité (Comité de la Réglementation Comptable du 7 mai 2008, arrêté du 11 décembre 2008).

Le compte de résultat est établi à partir des données issues de la comptabilité générale et conformément à l'article 511-2 du Plan Comptable Général. Sa présentation, en application de ces règles, permet une lecture en liste des charges et produits par nature.

Faits marquants de l'exercice

Action contre la Faim France est intervenue dans 23 pays en 2017 et a déployé l'aide humanitaire nécessaire auprès de 5,4 millions de personnes (nombre légèrement en hausse par rapport à 2016).

2017 a été une année d'activités soutenues pour ACF avec, notamment, la grave crise au Yémen, les réfugiés Rohingyas au Bangladesh, la famine dans la Corne de l'Afrique et le conflit régional qui secoue le bassin du lac Tchad.

La stratégie de renforcement de l'expertise et la présence régionale ont conduit ACF France et ACF Etats-Unis à entamer un transfert de management de six pays d'intervention. ACF Etats-Unis supervise désormais les opérations humanitaires en Haïti depuis le 1^{er} janvier 2017, en Somalie depuis le 1^{er} juillet 2017 et supervisera celles en Ethiopie en 2019. A l'inverse, le siège français reprend la gestion de la République Démocratique du Congo le 1^{er} juillet 2017 et celle du Pakistan et du Nigeria entre 2018 et 2019.

Les Missions Sociales (156,9 M€) progressent de 10% par rapport 2016 en raison de l'augmentation des dépenses opérationnelles (125,8 M€ vs. 111,6 M€).

Cette croissance des Missions Sociales est financée pour l'essentiel par une augmentation de 7% des subventions reçues des bailleurs publics et institutionnels (121,9 M€ vs. 113,4 M€ en 2016).

La collecte issue de la Générosité du Public s'élève à 40,5 M€, soit une hausse de près de 4% par rapport à l'année précédente.

L'année 2017 présente un résultat comptable net de + 1,4 M€ qui s'explique par :

- une collecte nette de fonds privés supérieure aux prévisions,
- des dépenses inférieures dans les bureaux pays et au siège (économies sur les frais de structure),
- l'impact positif dans nos comptes des accords financiers conclus avec ACF Etats-Unis pour le transfert de management des pays.

Ces gains économiques sont partiellement diminués par les écarts et pertes de change liés à l'augmentation des opérations en devises, à la volatilité des cours et à l'appréciation de l'euro par rapport aux autres devises. Le résultat financier 2017 est négatif : -2,9 M€.

Notes sur le transfert de management des pays avec ACF Etats-Unis

A la clôture de l'exercice 2017, ACF reconnaît dans ses comptes l'échange de pays ayant eu lieu au sein du réseau ACFIN, entre le siège ACF-USA et le siège ACF-France. L'échange a été ratifié via un 'Memorandum of Understanding' datant du 11 novembre 2016 qui prévoyait les mutations réciproques des responsabilités de supervision d'un certain nombre de bureaux pays.

Au 31 décembre 2017, la première vague d'échange est effective. ACF-France a cédé ses programmes Haïti et Somalie à ACF-USA et reçu d'ACF-USA le programme République Démocratique du Congo.

Les transactions concernées relèvent du régime des cessions à titre onéreux et ont été qualifiées juridiquement comme des conventions de successeur.

Comptablement, ces conventions de successeur impliquent les cessions et rétrocessions mutuelles des actifs et passifs de rigueur concernant les programmes susmentionnés, à savoir les immobilisations corporelles et financières, l'exhaustivité des dettes et créances (relatives aux contrats bailleurs et autres créances et dettes fournisseurs) ainsi que les disponibilités.

Les montants et la date de transaction opérationnelle correspondants à ces transferts d'actifs-passifs se répartissent comme suit :

- Programme Haïti : date d'effet au 1er janvier 2017, pour un transfert de France aux USA d'un actif net évalué à 1 606 K€
- Programme Somalie : date d'effet au 1er juillet 2017, pour un transfert de France aux USA d'un actif net évalué à 860 K€
- Programme République Démocratique du Congo : date d'effet au 1er juillet 2017, pour un transfert d'un passif net des USA à France évalué à 760 K\$.

Ces opérations n'ont pas d'impact sur le résultat 2017 de l'Association car ces actifs et passifs sont transférés à leur valeur nette comptable. Les soldes nets mentionnés feront l'objet d'une rétribution financière en 2018.

L'impact positif du transfert est lié aux accords financiers qui prévoient un partage, entre les deux sièges, des frais administratifs facturés aux bailleurs.

Notes sur le bilan

Remarque sur le périmètre

Action Contre la Faim est membre d'un réseau international, ACF International. Les comptes présentés ici sont ceux d'ACF France. En effet, les différentes entités du réseau ACF International étant indépendantes les unes des autres, les comptes ne font pas l'objet d'une présentation combinée.

Note 1 : Actif immobilisé

Les immobilisations de l'Association sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Les immobilisations situées en France, au siège de l'Association, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du règlement CRC 2004-06, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité :

Logiciels informatiques	3 ans
Agencements & installations	5 à 9 ans
Matériel informatique & téléphonique	3 ans
Matériel informatique projets SI	7 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel vidéo	5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Depuis 2016, le matériel informatique et téléphonique est amorti sur 3 ans (5 ans auparavant), et le matériel informatique acquis au titre de projet SI (Système d'information) est amorti sur 7 ans.

Les biens d'équipement (matériel de transport, de radio et de communication) situés sur les missions, acquis sur fonds propres et dont la valeur unitaire est supérieure à 2 K€, sont inscrits en immobilisations à leur coût d'acquisition.

Depuis 2008, la durée d'amortissement de ces équipements et véhicules a été alignée sur la durée de refacturation aux bailleurs :

Matériel de transport	2 à 3 ans
Matériel de télécommunication	1 à 2 ans
Matériel informatique et vidéo	1 an
Autres gros équipements programme	1 à 2 ans
Autres équipements	1 à 2 ans

Pour tout autre équipement, non inclus dans cette liste, acquis sur fonds propres et dont la valeur est supérieure à 15 K€, la durée d'amortissement est déterminée en fonction de sa durée de vie économique. Les biens d'équipement situés sur les missions, dont l'achat est financé directement par les bailleurs de fonds, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des missions. Les méthodes de comptabilisation des immobilisations situées en France et sur les missions restent inchangées pour 2017.

La variation des immobilisations brutes depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31.12.2016	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31/12/2017
Logiciels informatiques	677 120	238 675	-	-	915 795
Immobilisations incorporelles	677 120	238 675	-	-	915 795
Agencements & installations	1 940 676	20 812	-	-	1 961 489
Matériel informatique & téléphonique	1 070 345	127 565	-	-	1 197 910
Matériel de bureau	49 248	9 343	-	-	58 590
Matériel vidéo	91 981	4 582	-	-	96 563
Mobilier	212 901	6 569	-	-	219 470
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Immobilisations en cours	28 528	-	28 528	-	-
Immobilisations corporelles "siège"	3 435 568	168 871	28 528	-	3 575 911
Matériel de transport	2 544 370	805 889	506 782	-	2 843 477
Matériel radio et communication	810 431	181 898	64 697	-	927 632
Matériel informatique	3 518	-	-	-	3 518
Immobilisations corporelles "missions"	3 358 319	987 787	571 478	-	3 774 627
Immobilisations corporelles	6 793 887	1 156 658	542 950	-	7 350 539
Prêts réseau ACF	3 542 123	1 003 638	-	-	4 545 761
Dépôt garantie loyer Paris	253 175	7 260	-	-	245 915
Dépôts et cautionnement missions	175 679	16 636	-	-	192 315
Immobilisations financières	3 970 977	1 013 014	-	-	4 983 991
TOTAL ACTIF IMMOBILISE BRUT	11 441 985	2 408 347	542 950	-	13 250 325

On constate une augmentation des postes logiciels et matériel informatiques sur le siège (+ 365 K€). Cette variation correspond principalement à l'acquisition d'ordinateurs et de licences.

Les immobilisations corporelles des missions ont augmenté du fait des besoins logistiques croissants, nécessaires à la réalisation des programmes humanitaires. Il y a eu notamment un renouvellement du parc véhicules en Centrafrique (12 véhicules) pour 520 K€ et en Burkina Faso (4 véhicules) pour 118 K€.

La diminution des immobilisations corporelles missions correspond principalement à une cession à la VNC des biens des missions Haïti et Somalie à ACF USA, suite à la convention de successeur signée (cf. Faits marquants de l'exercice en page 17).

Le poste des immobilisations financières continue d'augmenter, ce qui est principalement dû au prêt consenti à ACF Développement (augmentation de 777 K€). Le total des prêts consentis à ACF-Dev pour la recherche de fonds en Allemagne et Italie s'élève à 4 M€ à fin 2017. Le Business Plan consolidé montre qu'ACF-Dev sera en mesure de commencer le remboursement des prêts à compter de 2020 conformément aux prévisions initiales.

La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31/12/2017
Logiciels informatiques	309 430	84 327	-	-	393 758
Immobilisations incorporelles	309 430	84 327	-	-	393 758
-	-	-	-	-	-
Agencements & installations	529 258	226 485	-	-	755 742
Matériel informatique & téléphonique	686 014	120 865	-	-	806 879
Matériel de bureau	15 703	8 834	-	-	24 537
Matériel vidéo	32 874	15 848	-	-	48 722
Mobilier	106 973	41 672	-	-	148 645
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles "siège"</i>	1 412 712	413 703	-	-	1 826 415
-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	2 234 681	165 570	314 948	-	2 085 304
Matériel radio et communication	655 064	110 151	53 866	-	711 349
Matériel informatique	3 518	-	-	-	3 518
<i>Immobilisations corporelles "missions"</i>	2 893 264	275 693	368 814	-	2 800 172
Immobilisations corporelles	4 305 976	689 396	368 814	-	4 626 587
TOTAL AMORTISSEMENTS	4 615 406	773 723	368 814	-	5 020 345

Note 2 : Stocks

Les stocks sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils permettent de réduire les délais de réponse aux besoins d'approvisionnement des missions et d'augmenter ainsi l'efficacité d'ACF en cas d'urgence.

Les entrées en stocks sont évaluées au coût d'achat, frais accessoires éventuels inclus. Les stocks sont gérés, en cours d'année, selon la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks consommés sont alors directement imputés aux charges des missions.

A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock dans les différents entrepôts.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'ancienneté des stocks et de leur éventuelle date de péremption pour les produits périssables.

Note 3 : Créances

Les créances sont distinguées en trois postes :

- Créances bailleurs de fonds,
- Créances sur réseau international ACF,
- Autres créances.
- Le poste « Créances bailleurs de fonds » est composé des soldes débiteurs des comptes relatifs aux subventions accordées par les bailleurs de fonds pour financer les missions. Un compte relatif à une subvention fait apparaître un solde débiteur lorsque les sommes engagées par ACF, au titre de cette subvention et conformément au budget contractuel, excèdent les avances reçues, à la date de clôture de

l'exercice. En cas de solde créditeur, c'est-à-dire lorsque le montant des avances reçues excède les sommes engagées par ACF, il est inscrit au passif du bilan dans le poste « Avances bailleurs de fonds ». Les produits sur les financements bailleurs sont donc constatés au rythme des dépenses éligibles à la convention de financement (cf. Note 12). La part des financements restant à recevoir et à dépenser figure en engagements hors bilan donnés et reçus (cf. Note 10).

La décomposition du poste « Créances bailleurs de fonds » au 31.12.2017 est la suivante :

(en euros)	Total au 31.12.2017	Total au 31.12.2016
Union Européenne - ECHO	4 332 133	3 291 735
Union Européenne - Autres	5 887 501	5 965 080
Nations Unies	7 961 869	8 858 230
Gouvernement américain	4 501 043	5 479 561
Gouvernement français	2 499 903	1 450 350
Gouvernement britannique (DFID)	4 049 123	4 738 096
Gouvernement suédois (SIDA)	263 615	
Autres gouvernements	1 159 649	2 509 597
Autres ONGs	827 946	73 407
Collectivités	927 579	
Divers Bailleurs	2 567 610	4 581 058
Provision Créances Bailleurs	- 224 401	- 591 852
Total Créances bailleurs de fonds	34 753 569	36 355 263

- Le poste « Créances sur le réseau international ACF » traduit la créance résultant des opérations économiques ou financières réalisées entre ACF et chacune des quatre autres entités du réseau international ACF, hors sous-traitance des missions terrain. Ces opérations peuvent être de différentes natures :
 - Refacturation par ACF France au coût d'achat de matériels et fournitures acquis via son service achats pour le compte d'une autre entité ;
 - Refacturation croisée (y compris à la charge d'ACF France) au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'une autre entité pour ses missions ;
 - Collecte de dons privés ou de subventions publiques pour des pays dont les opérations sont menées par un autre membre du réseau, moyennant un suivi particulier des opérations concernées ;
 - Reversement de subventions de bailleurs de fonds reversées à ACF International pour la réalisation de contrats ;
 - Collecte de dons privés ou de subventions publiques effectuées par les membres du réseau pour les missions sociales ACF France ;
 - Donations d'ACF France à une autre entité du réseau afin de l'aider dans le développement de ses missions sociales. Celles-ci sont rapportées au résultat au fur et à mesure des dépenses effectuées.

La décomposition des « Créances sur le réseau international ACF » est la suivante :

(en euros)	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Créances sur ACF Etats-Unis	10 641 518	1 593 886	2 112 529
Créances sur ACF Royaume-Uni	307 747	123 521	164 895
Créances sur ACF Espagne	3 537 302	2 609 472	2 828 814
Créances sur ACF Canada	237 339	169 800	126 264
Créances sur ACF FHF Inde	1 141	-	-
Créances sur ACF Belgique	23 747		
Autres créances réseau	60 116		
Total Créances sur le réseau ACF	14 808 911	4 496 679	5 232 502

La créance sur ACF Etats Unis se rapporte notamment :

- A la convention de successeur signée avec ACF USA suite aux échanges pays Somalie, Haïti et République Démocratique du Congo. La créance s'élève à 3 543 K€ au 31.12.2017 dont 2 340 K€ d'avance de trésorerie.
- A la différence entre les sommes reversées par ACF France pour l'exécution de contrats bailleurs signés par ACF France et les dépenses effectivement engagées par ACF-US au 31.12.2017 pour un montant total de 3 139 K€ (913 K€ en 2016).
- A des refacturations d'achats et de mise à disposition de personnel ainsi que les frais administratifs (overhead) reversés dans le cadre des échanges pays, pour un montant total de 3 959 K€ (681 K€ en 2016).

La créance sur ACF Espagne (ACF-ES) se rapporte notamment :

- au reversement par ACF France de subventions pour couvrir l'exécution de contrats pour un montant total de 2 680 K€ (1 599 K€ en 2016). Cette créance concerne principalement le Bureau régional d'Afrique de l'Ouest (349 K€), des actions menées au Mali (326 K€) et en Colombie (224 K€) ;
- à des refacturations d'achats et de mise à disposition de personnel 854 K€ (1 010 K€ en 2016).

- Le poste « Autres créances » comprend notamment des produits de collecte à recevoir, pour un montant de 1 477 K€ (1 538 K€ en 2016) et des avances fournisseurs 628 K€ (126 K€ en 2016).

Le tableau de synthèse des dépréciations se présente de la façon suivante :

(en €)	Total au 01.01.2017	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2017	
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées		
Immobilisation en cours	-				-	
Dépôt et Cautionnements	42 656		-	27 356	15 300	
Prêt	271 593	10 491		1 996	280 088	
Stocks	17 130	56	3 483		13 703	
Créances bailleurs de fonds	591 852	-	186 504	180 947	224 401	
Autres créances	-				-	
Créances sur réseau international ACF	-				-	
TOTAL PROV° POUR DEPRECIATION	923 231	10 547	189 987	210 299	533 492	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	608 982	56	189 987	180 947	238 104
	- financières	314 249	10 491	-	29 352	295 388
	- exceptionnelles					

La dépréciation des créances bailleurs de fonds varie de 591 K€ à 224 K€.

Des dotations pour dépréciations des créances sont passées lorsque les créances ne sont pas recouvrées pour des contrats achevés depuis plus de deux ans, ainsi que pour ceux de moins de deux ans pour lesquels un risque a été identifié comme probable.

Au cours de l'exercice 2017, aucune créance bailleurs de fonds n'a été dépréciée.

Les reprises de provisions utilisées effectuées en 2017 pour un montant de 186 K€ correspondent principalement à d'anciennes créances précédemment provisionnées et passées définitivement en charges après une démarche de recouvrement restée infructueuse.

Les reprises de provisions non utilisées en 2017 pour un montant de 180 K€ correspondent à des créances recouvrées.

Note 4 : Valeurs mobilières de placement

Le poste "Valeurs mobilières de placement" est composé de SICAV monétaires liquides, de dépôts à terme d'échéances diverses et d'un contrat de capitalisation dont l'échéance correspond au portefeuille détenu en France. Ce portefeuille est comptabilisé au coût d'acquisition et valorisé suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Sa valorisation au cours du dernier jour de l'exercice 2017 ne fait pas ressortir de moins-value latente.

L'évolution des valeurs mobilières de placement au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Valeurs mobilières de placement	6 610 198	8 743 890	14 036 859
	6 610 198	8 743 890	14 036 859

Au 31.12.2017, ce poste s'élève à 6,6 M€ et se compose comme suit :

- Placements à moyen terme (4 et 5 ans) : 6 M€ (8 M€ en 2016)
- SICAV monétaires en euros : 610 K€

Note 5 : Disponibilités

Les disponibilités sont distinguées en deux postes :

- Disponibilités « missions »
- Disponibilités « siège »

La décomposition des disponibilités au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Comptes bancaires	12 907 471	17 948 010	14 760 677
Caisses	807 611	771 341	881 471
Disponibilités "missions"	13 715 082	18 719 351	15 642 148
Comptes bancaires	47 302 447	26 318 017	17 819 623
Dépôts à terme	-	-	-
Caisses	1 881 759	2 475 655	282 827
Disponibilités "siège"	49 184 206	28 793 672	18 102 451

Les disponibilités « missions » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31.12.2017, détenus sur les missions. Elles passent de 18,7 M€ en 2016 à 13,7 M€ en 2017.

Les disponibilités « siège » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses détenues par le siège au 31.12.2017. Les comptes fusionnés situés dans une même banque font l'objet d'une compensation entre soldes positifs et négatifs, ne faisant ainsi apparaître que le solde net à la rubrique « Disponibilités siège » du bilan.

L'augmentation des disponibilités « siège » à fin 2017, par rapport au solde à fin 2016, est due en particulier au versement de fonds bailleurs sur le dernier trimestre et à la baisse des placements financiers (2,13 M€) par conséquent disponibles en trésorerie.

Les disponibilités en devises détenues en France ou à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel au 31.12.2017. Les différences de change -positives ou négatives- constatées ont été enregistrées en gain ou perte de change.

Note 6 : Fonds propres

ACF dispose de deux types de réserves :

- les Fonds Associatifs dont l'objet est d'assurer la pérennité de l'organisation en cas de difficulté soudaine de financement ;
- le Fonds de Réserve pour Projet Associatif destiné à financer des projets opérationnels ou des programmes de recherche appliquée et à soutenir le développement du réseau ACF International ou l'évolution des systèmes d'information.

Pour rappel, l'Assemblée Générale du 17 juin 2017 a décidé de l'affectation du résultat négatif de l'exercice 2017 de 4 375 350 €.

(en euros)	Au 31/12/2016 (avant affectation du résultat 2016)	Affectation du résultat 2016		Résultat 2017	Au 31.12.2017 (avant affectation du résultat 2017)
		Diminution	Augmentation		
Fonds associatifs	25 261 252	518 750			24 742 502
Fonds de réserve pour projet associatif	18 765 501	3 856 600			14 908 901
Recherche appliquée	1 272 487	223 149			1 049 338
Programmes opérationnels	9 783 905	2 586 270			7 197 635
Développement international	5 197 109	1 047 180			4 149 929
Système d'Information	2 512 000				2 512 000
Résultat de l'exercice	- 4 375 350	-4 375 350		1 370 327	1 370 327
TOTAL FONDS PROPRES	39 651 403	0	0	1 370 327	41 021 730

Note 7 : Provisions pour risques et charges

La variation des « Provisions pour risques et charges » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en €)	Total au 01.01.2017	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2017
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Risques généraux liés à l'activité	5 091 862	1 138 142	77 252	1 739 329	4 413 423
Provision pour risques et charges	3 922 424	1 110 762	77 252	1 351 217	3 604 717
Provision pour risques de trésorerie	661 998	12 714		74 594	600 118
Provision pour risques divers	507 440	14 665		313 518	208 587
Risque de change	4 467 565	2 972 652	4 407 485	-	3 032 732
	4 467 565	2 972 652	4 407 485		3 032 732
Total Prov° Risques et charges	9 559 427	4 110 793	4 484 737	1 739 329	7 446 154
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		1 138 142	77 252	1 739 329	
- financières		2 972 652	4 407 485	-	
- exceptionnelles					

• Provisions pour risques généraux liés à l'activité

Les provisions pour « risques généraux liés à l'activité » concernent des litiges ou événements liés à l'activité d'ACF au cours de l'année d'exercice (dotation) ou d'exercices antérieurs (report) et susceptibles de générer des charges au cours des exercices ultérieurs. La comptabilisation des provisions permet d'anticiper le règlement financier des risques identifiés et d'imputer ce règlement au résultat de l'exercice au cours duquel le risque a été généré. Les reprises de provisions neutralisent ensuite la charge ultérieure lorsque la provision est « utilisée », ou génèrent un résultat « exceptionnel » lorsque le risque n'est finalement pas avéré (provision non utilisée). La dotation pour risques liés à l'activité se monte à : 1 138 K€.

Dont risques suite à audit bailleur : 1 016 K€

- 324 K€ Haïti
- 244 K€ Libéria
- 128 K€ Centrafrique
- 123 K€ Burkina Faso
- 64 K€ Ethiopie
- 64 K€ Birmanie
- 44 K€ Irak
- 25 K€ Yemen

Dont risques prudhommaux siège : 63 K€

• Provisions pour risques de change

Une provision a été constituée pour un montant de 2 973 K€ pour couvrir les pertes de change latentes constatées sur les dettes et créances en devises.

Les pertes de change en 2017 sont de 6 519 K€ pour une provision de 4 407 K€ constatée à fin 2016 et reprise en 2017.

La dotation 2017 est principalement due aux écarts de conversion constatés sur les contrats en devises.

Note 8 : Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les ressources affectées non utilisées en fin d'exercice sont compensées par une charge de même montant dans le Compte d'Emplois des Ressources (poste « Ressources restant à utiliser ») et dans le Compte de Résultat (poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées »). Ces ressources non utilisées sont alors inscrites au passif du bilan en « fonds dédiés ».

L'utilisation -durant l'exercice suivant- d'une partie de ces fonds génère un produit dans le Compte d'Emplois des Ressources (poste « Report de ressources non encore utilisées ») et dans le Compte de Résultat (poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») pour le montant effectivement consommé au cours de l'exercice et donne lieu pour la même valeur à une diminution du poste « fonds dédiés » au passif du bilan.

La variation au bilan des « Fonds dédiés » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	01/01/2017	Augmentation		Utilisation				31/12/2017
				sur affectation de		sur collecte des		
		Collecte	Ajustement	Dépenses	Ajustement	Dépenses	Ajustement	
FONDS DEDIES FRANCE								
Fonds dédiés RECHERCHES APPLIQUEES	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds dédiés AFGHANISTAN	101 772	120		0		97 299		4 593
Fonds dédiés BANGLADESH	25 189	101 648		0		0		126 837
Fonds dédiés BURKINA FASO	482 362	1 243		0		211 216		272 388
Fonds dédiés BIRMANIE	266 488	81 300		55 024		58 400		234 365
Fonds dédiés RCA	293 497	5 255		0		100 439		198 313
Fonds dédiés CÔTE D'IVOIRE	78 077	180 000		129 699		50 731		77 647
Fonds dédiés CORNE DE L'AFRIQUE	1 654	377 918		236 254		0		143 319
Fonds dédiés DJIBOUTI	346 129	143 000		0		180 247		308 882
Fonds dédiés ETHIOPIE	660 160	685 515		10 897		272 088		1 062 690
Fonds dédiés HAITI	319 694	15 272		1 277		294 363		39 326
Fonds dédiés INDONESIE	2 590	0		0		0		2 590
Fonds dédiés INDE	14 892	2 355		0		0		17 247
Fonds dédiés IRAK	3 144	40 000		40 000		0		3 144
Fonds dédiés CAMEROUN	1 365	110 000		0		0		111 365
Fonds dédiés LIBERIA	2 346	0		0		0		2 346
Fonds dédiés MADAGASCAR	416 361	42 337		448		218 870		239 381
Fonds dédiés MONGOLIE	6 133	0		0		0		6 133
Fonds dédiés NEPAL	1 400 449	106 154		18 725		968 193		519 684
Fonds dédiés AFRIQUE DE L'OUEST	4 873	0		0		0		4 873
Fonds dédiés POPULATIONS OUBLIES PAR	56 418	0		0		0		56 418
Fonds dédiés CRISE SAHEL	37 409	1 930		0		0		39 339
Fonds dédiés SIERRA LEONE	3 555	6 861		0		0		10 416
Fonds dédiés SOMALIE	3 518	267 236		205 508		0		65 246
Fonds dédiés TCHAD	458 120	287 464		73 382		351 475		320 727
Fonds dédiés YEMEN	2 037	409 563		0		0		411 599
Fonds dédiés ZIMBABWE	11 742	110 000		4 379		11 326		106 038
Fonds dédiés CRISE SUD SOUDAN	680	5 902		0		0		6 581
Fonds dédiés CRISE SYRIENNE	11 136	0		0		0		11 136
Fonds dédiés VANUATU	0	0		0		0		0
Fonds dédiés JORDANIE	0	223 701		0		0		223 701
Fonds dédiés PROGRAMMES D'URGENCE	18 577	0		0		0		18 577
Fonds dédiés REGION DU LAC TCHAD	25 866	145		0		25 866		145
Fonds dédiés UKRAINE	0	100		0		0		100
Fonds dédiés CONGO	0	401 055		61 039		0		340 016
Fonds dédiés PAKISTAN	0	400 000		0		0		400 000
TOTAL FONDS DEDIES FRANCE	5 056 233	4 006 073	0	836 630	0	2 840 513	0	5 385 162
FONDS DEDIES ACF ESPAGNE								
Fonds dédiés EQUATEUR	0	0		0		0		0
Fonds dédiés GUATEMALA	0	0		0		0		0
Fonds dédiés MALI /mission	0	0		0		0		0
Fonds dédiés NIGER /mission	0	0		0		0		0
Fonds dédiés PALESTINE	0	20		0		0		20
Fonds dédiés PHILIPPINES	0	10		0		0		10
Fonds dédiés SENEGAL	103 979	0		0		103 979		0
Fonds dédiés SYRIE	0	400		0		0		400
TOTAL FONDS DEDIES ESPAGNE	103 979	430	0	0	0	103 979	0	430
FONDS DEDIES ACF ETATS-UNIS								
Fonds dédiés KENYA	0	0		0		0		0
Fonds dédiés NIGERIA	4 145	1 635		290		4 145		1 345
Fonds dédiés OUGANDA	0	13		13		0		0
Fonds dédiés SUD SOUDAN	0	13 968		0		0		13 968
TOTAL FONDS DEDIES ETATS-UNIS	4 145	15 615	0	303	0	4 145	0	15 313
TOTAL FONDS DEDIES	5 164 357	4 022 118	0	836 933	0	2 948 637	0	5 400 905

Affectation des Fonds dédiés

Au cours de l'année 2017, le poste des fonds dédiés a évolué par de nouvelles affectations, d'une part, et par l'utilisation des fonds existants, d'autre part. Les nouvelles affectations proviennent de plusieurs origines :

- l'intégralité des dons affectés selon la décision des donateurs, par pays,
- les partenariats privés affectés, par pays,
- les affectations relatives à certaines manifestations notamment :
 - 75% des dons nets collectés lors de la Course contre la Faim 2017 pour 3 577 K€ et qui ont été affectés sur quatre fonds : Ethiopie, République Démocratique du Congo, Pakistan et Yemen ;
 - 50% des dons nets collectés lors du Challenge Interentreprises pour 1 161 K€ et qui ont été affectés sur deux fonds : Jordanie et Côte d'Ivoire ;
- les projets spécifiques affectés selon la volonté des donateurs.

Note 9 : Dettes

Les quatre principaux postes de dettes sont :

- Avances bailleurs de fonds,
- Dettes fournisseurs & comptes rattachés,
- Dettes fiscales & sociales,
- Dettes sur réseau international ACF.

Le poste « Avances bailleurs de fonds » est composé des soldes créditeurs des comptes relatifs aux subventions accordées par les bailleurs de fonds pour financer les missions. Un compte relatif à une subvention fait apparaître un solde créditeur lorsque les avances reçues, au titre de cette subvention, excèdent les sommes engagées par ACF, conformément au budget contractuel, à la date de clôture de l'exercice. En cas de solde débiteur, c'est-à-dire lorsque les sommes engagées par ACF excèdent le montant des avances reçues, il est inscrit à l'actif du bilan dans le poste « Créances bailleurs de fonds ».

Le poste « Avances bailleurs de fonds » se décompose comme suit au 31.12.2017 :

(en euros)	Total au 31.12.2017	Total au 31.12.2016
Union Européenne - ECHO	7 430 321	7 087 795
Union Européenne - Autres	16 594 572	3 079 526
Nations Unies	4 023 283	6 540 094
Gouvernement américain	310 581	580 643
Gouvernement français	6 828 728	3 956 175
Gouvernement britannique (DFID)	294 723	485 629
Gouvernement suédois (SIDA)	4 243 504	6 223 049
Autres gouvernements	16 166 120	5 597 571
Autres ONGs	91 314	91 173
Collectivités	933 675	1 661 705
Divers Bailleurs	2 911 685	4 482 786
Total Avances bailleurs de fonds	59 828 508	39 786 146

Le poste « Divers bailleurs » comprend les collectes du réseau ACF International pour les pays sur lesquels ACF France intervient, des fonds privés, ainsi que subventions reçues non affectées.

Le total des avances bailleurs est en augmentation par rapport à 2016 (+20 M€), notamment concernant :

- L'Union Européenne : il s'agit des projets avec d'importants budgets pluriannuels signés en 2017 avec l'AFD ;
- Les Autres Gouvernements : Il s'agit de contrats Canada pour lesquels des avances significatives ont été reçues.

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les dettes sur achats liées à l'activité courante de l'Association (les missions sociales, la collecte de fonds et le fonctionnement du siège), les dettes sur immobilisation et les charges à payer sur factures non parvenues. Au 31.12.2017, ce poste se compose principalement de dettes fournisseurs pour 3 920 K€ (3 084 K€ en 2016) et de factures non parvenues pour 2 594 K€ (1 009 K€ en 2016).

(en euros)	31.12.2017	31.12.2016
Dettes fournisseurs	3 920 636	3 084 297
Factures non parvenues	2 594 677	1 009 066
Autres charges à payer	631 495	7 346
Total Dettes fournisseurs & comptes rattachés	7 146 809	4 100 709

Le poste « Dettes fiscales & sociales » comprend :

(en euros)	31.12.2017	31.12.2016
Personnel et comptes rattachés	169 594	169 456
Provision congés payés et CET	2 123 258	1 945 676
Organismes sociaux et fiscaux	3 582 762	3 142 383
Total Dettes fiscales & sociales	5 875 614	5 257 516

Enfin, les échéances des dettes sont les suivantes :

(en euros)	Total au 31.12.2017	Échéance	
		< 1 an	> 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	
Avances bailleurs de fonds	59 828 508	59 828 508	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	7 146 809	7 146 809	
Dettes fiscales & sociales	5 875 614	5 875 614	
Autres dettes	1 669 717	309 365	1 360 352
Dettes sur réseau international ACF	3 826 289	3 826 289	
Total	78 346 938	76 986 586	

La dette à plus d'un an concerne la franchise due au titre du loyer du bureau de Clichy, étalée sur neuf ans, de 2014 à 2023.

La répartition des dettes sur le réseau international ACF au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Dettes sur ACF Etats-Unis	2 899 103	1 086 513	730 035
Dettes sur ACF Royaume-Uni	526 289	868 250	1 051 908
Dettes sur ACF Espagne	244 106	540 667	434 556
Dettes sur ACF Canada	152 676	173 467	202 672
Dettes sur ACF FHF Inde	4 115	-	-
Total Dettes sur le réseau ACF	3 826 289	2 668 897	2 419 171

Les dettes sur le réseau ACF (Etats-Unis, Royaume-Uni, Espagne et Canada) sont constituées de :

- La participation aux frais de fonctionnement, et aux frais administratifs dans les cadres des échanges pays (1,6 M€).
- La refacturation croisée au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'ACF pour ses missions.

Note 10 : Engagements Hors Bilan

Engagements donnés :

Compte tenu de la moyenne d'âge des salariés d'ACF ainsi que du « turnover » élevé, l'impact des provisions pour retraite est considéré comme négligeable et n'a pas été calculé.

ACF France a signé le bail pour les locaux de son siège à Clichy en octobre 2013. L'engagement restant au 31.12.2017 donné jusqu'en février 2023 pour le paiement des loyers et des charges locatives s'élève à 6 576 K€ (7 150 K€ en 2016).

Engagements reçus :

Le montant estimé des legs de valeurs ou biens acceptés par le Conseil d'Administration et qui ne sont pas réalisés à la clôture de l'exercice s'élève à 2,8 M€.

Engagements donnés et reçus :

Les produits relatifs aux conventions signées avec les bailleurs de fonds sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution des projets. Parmi les conventions en cours de réalisation, la part de financement supérieure aux dépenses engagées s'élève à 153 797 K€ (72 342 K€ en 2016). Cette variation s'explique par d'importants contrats signés fin 2017, pour lesquels les programmes n'ont débuté qu'en 2018.

Les transferts financiers liés aux distributions de coupons (vouchers) en Irak sont comptabilisés en compte de bilan et n'ont pas été comptabilisés dans les comptes de charges et de produits d'exploitation. Ils s'élèvent sur 2017 à 9 978 K€ (12 913 K€ en 2016).

L'accord signé entre ACF France et ACF Etats-Unis en novembre 2016, pour le transfert de management de six pays entre les deux sièges, a été amendé et prévoit que le siège d'origine apporte encore pour l'année 2018 un soutien financier au nouveau siège afin de couvrir les coûts de structure des missions. Cet amendement prévoit aussi que les deux sièges se partagent les frais administratifs collectés en 2018 dans les six pays concernés.

En conséquence :

- ACF France apportera un soutien financier total et maximum de 1 020 K€ à ACF Etats-Unis sur 2018
- ACF Etats-Unis apportera un soutien total et maximum de 350 K€ à ACF France sur 2018.

Note 11 : Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature dont a bénéficié l'Association au cours de l'exercice ne sont pas directement valorisées dans les comptes. Elles apparaissent en pied du compte de résultat et sont de plusieurs natures.

Les contributions volontaires relatives aux programmes terrain portent essentiellement sur la fourniture de denrées alimentaires, près de 85% de ces contributions sont en provenance de l'UNICEF et du Programme Alimentaire Mondial et concernent principalement dix pays à hauteur de 8324K€.

La valorisation a été établie exclusivement sur les produits livrés en 2017 pour lesquels une preuve de livraison existe sous la forme d'un bon de livraison daté et pour lesquels une valorisation vérifiable est disponible, sous la forme suivante :

- Le prix est fourni par le donateur ;
- Le prix est établi sur la base d'un dossier d'achat ACF portant sur les mêmes produits et pour la même période que celle à laquelle les dons ont été reçus. Ce dossier d'achat peut avoir été établi par la mission sur le terrain ou par le service achat du siège, sur la base des procédures d'achat en vigueur acceptées par les bailleurs de fonds ;
- Le prix est établi sur la base d'une cotation locale ou internationale si le produit n'est pas disponible dans le pays.

Lorsque les deux conditions (preuve de livraison et valorisation vérifiable) sont réunies, les dons en nature sont valorisés. Lorsque l'une des conditions n'est pas remplie, les dons ne sont pas valorisés.

A compter de l'exercice 2017, les contributions volontaires liées aux opérations du siège (Course contre la faim, Challenge Inter Entreprise etc.) sont également considérées. Elles représentent 1,2% du total des contributions soit 104 K€.

Ces dons sont valorisés sur la base d'un document justifiant du prix de revient de la prestation ou de la valeur de marché du don en nature.

Le détail par Pays (pour le terrain) et par Service (pour le siège) de ces deux types de contribution est le suivant :

(en euros)	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Contributions en nature pour le terrain	8 324 168	8 738 987	7 606 877
Bangladesh	236 248	536 059	176 564
Birmanie	-	176 610	423 931
République de Centrafrique	833 147	906 132	1 298 925
Congo	1 616 609		
Ethiopie	4 292 607	4 007 302	1 773 278
Haiti	-	162 029	30 354
Irak	181 389	2 280 692	3 044 593
Cameroun	26 830	93 094	
Libéria	-		62 522
Madagascar	97 731		23 694
Siera Leone	-	514	
Somalie	966 366	307 081	104 546
Tchad	20 261	26 973	668 469
Yemen	52 978	242 501	
Contributions en nature pour le siège*	103 903		
Service jeunesse	1 557		
Direction Partenariat	44 960		
Service Délégation	52 236		
Sport et Solidarités en entreprise	5 150		
Total Contributions en nature	8 428 071	8 738 987	7 606 877

*Contributions liées aux opérations du ComDév et valorisées depuis 2017

D'autres types de contributions en nature n'ont pas été valorisés, faute d'éléments justificatifs ou de méthodes de valorisation solides. Il s'agit, notamment, des dons aux missions non affectés aux programmes ou du bénévolat en France. Les montants indiqués représentent donc une vue partielle des contributions en nature.

Note 12 : Subventions

Les « Subventions » regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations Unies, Etats et autres institutions publiques) quelles qu'en soient les destinations, ainsi que les financements spécifiques gérés comme subventions (financements en provenance du réseau international ACF, partenaires...).

La comptabilisation de ces produits dans le compte de résultat est faite en fonction de l'avancement des projets subventionnés et conformément aux engagements contractuels des bailleurs (dates d'éligibilité des dépenses, budget alloué, nature des charges financées et mode de remboursement des coûts engagés).

Le suivi de l'avancement est réalisé par le biais de la comptabilité analytique qui permet de connaître précisément les dépenses et les engagements par projet, comparée au budget contractuel. En cas de risque de reversement d'une partie d'une subvention engagée, une provision pour risque est constituée.

La méthode retenue par ACF se traduit dans la présentation des états financiers de l'Association de la façon suivante :

- Au compte de résultat : les dépenses engagées pour les missions figurent en charges et se reflètent à l'identique dans les produits ce qui aboutit à une absence d'impact sur le résultat de l'exercice, puisqu'il s'agit de dépenses engagées sur les missions et qui sont financées intégralement par les bailleurs de fonds.
- Au bilan : à partir de 2016, les dépenses à rembourser par les bailleurs de fonds ne sont plus constatées en produits à recevoir mais directement en créances. Le poste « Avances bailleurs de fonds » au passif constate principalement les fonds qui sont reçus et qui excèdent l'avancement ou la réalisation des contrats.

La part des financements accordés non encore engagée sur l'exercice n'est pas comptabilisée à la clôture de l'exercice et n'apparaît donc pas au débit du poste "Autres créances" et au crédit du poste "Produits constatés d'avance". Elle fait l'objet d'une évaluation dans les engagements hors bilan de l'annexe (cf. Note 10).

Note 13 : Informations sur les effectifs et rémunérations du personnel

• Effectifs, moyenne d'âge et ancienneté

La variation des effectifs et la ventilation par catégorie sont les suivantes :

Effectif moyen	2017	2016
Salariés en France au siège	275	266
Salariés expatriés sur les missions d'ACF France	244	261
Salariés nationaux sur les missions d'ACF France	3990	4 027

hors contrats en alternance, stagiaires et bénévoles

La moyenne d'âge et l'ancienneté de l'effectif salarié en France ou des expatriés sont les suivantes :

Moyenne d'âge au 31 décembre	2017	2016
Salariés en France au siège	36,0	36,0
Salariés expatriés sur les missions	38,5	36,9

Ancienneté au 31 décembre	2017	2016
Salariés en France au siège	3,6	3,7
Salariés expatriés sur les missions	2,0	2,3

• Rémunérations au siège

La moyenne mensuelle des salaires bruts au siège (13^e mois inclus) au 31 décembre est la suivante :

Salaires bruts moyens au siège (13eme mois inclus) au 31 décembre de l'année	2017	2016
10 plus hauts salaires	5 924 €	5 630 €
10 plus bas salaires	2 210 €	2 227 €
Salaire le plus élevé	6 886 €	6 852 €
Salaire le moins élevé	1 881 €	1 872 €
Salaire moyen	3 298 €	3 228 €

hors contrat en alternance

Les rémunérations brutes annuelles versées aux membres du Comité de Direction sont les suivantes :

Rémunérations annuelles brutes du Comité de Direction	2017	2016
Directeur Général (depuis avril 2016)	83 681 €	61 339 €
Directeur Général* (jusqu'en avril 2016)		38 477 €
Directeur de la Communication et du Développement	78 957 €	75 960 €
Directeur des Ressources Humaines	71 023 €	70 023 €
Directeur des Opérations (depuis aout 2016)	74 477 €	30 122 €
Directeur des Opérations* (jusqu'octobre 2016)		83 455 €
Directeur Administratif et Financier	73 401 €	72 288 €
Directeur Logistique et Systèmes d'information	76 523 €	77 767 €
Directeur Expertise et Plaidoyer	73 616 €	73 735 €
Directeur Stratégie et Analyse (jusque mars 2016)		21 595 €

* inclus les indemnités compensatrices de congés payés et compte épargne temps

Les salariés ne perçoivent aucune rémunération accessoire de type intéressement et/ou participation et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Les membres du Comité de Direction bénéficient des plus hautes rémunérations de l'Association. Par ailleurs, le Président et les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de l'Association mais ont droit au remboursement de leurs frais de représentation selon les procédures en vigueur.

Le montant des frais professionnels remboursés par l'Association aux membres du Comité de Direction au titre de l'exercice 2017 s'élève à 16 K€ (20 K€ en 2016). Le montant des frais remboursés par l'Association aux Administrateurs pour le même exercice s'élève à 27K€ (9 K€ en 2016).

Note 14 : Honoraires du Commissaire aux Comptes

Des honoraires ont été versés au Commissaire aux Comptes en 2017 dans le cadre de sa mission d'audit légal. Il n'y a pas eu d'audit de contrats de programmes terrain (à la charge des bailleurs institutionnels) cette année. Les montants des honoraires sont les suivants :

- Honoraires concernant l'audit légal : 88,4 K€ HT.

Note 15 : Proposition d'affectation du résultat 2017

Le Conseil d'Administration d'ACF-France propose à l'Assemblée Générale du 16 juin 2018 de se prononcer sur la proposition d'affectation du résultat excédentaire 2017 de +1 370 327 € dont 4 385 170 € de dépenses utilisées dans la réserve pour projets associatifs. Soit une affectation de 5 755 497 € selon le tableau ci-dessous :

(en euros)	Au 31.12.2017 (avant affectation du résultat 2017)	Affectation du résultat 2017		Au 31.12.2017 (après affectation du résultat 2017)
		Diminution	Augmentation	
Fonds associatifs	24 742 502		1 705 497	26 447 999
Réserves pour projet associatif dont :	14 908 902	4 385 170	4 050 000	14 573 732
- Recherche Appliquée	1 049 338	229 112	250 000	1 070 226
- Programmes opérationnels	7 197 635	1 805 397	2 000 000	7 392 238
- Développement international	4 149 929	1 597 350	1 000 000	3 552 579
- Développement du Système d'Information	2 512 000	753 311	800 000	2 558 689
Résultat de l'exercice	1 370 327	-4 385 170	-5 755 497	0
TOTAL FONDS PROPRES	41 021 731	0	0	41 021 731

Compte d'Emploi des Ressources 2017

EMPLOIS	Emplois de 2017 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017
	(1)	(3)
1 - MISSIONS SOCIALES	156 891 755	33 311 902
1.1 - MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	2 723 211	
Actions réalisées directement	2 723 211	
Versements à d'autres organismes agissant en France	0	
1.2 - MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER	154 168 545	
Actions réalisées directement	143 385 196	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	10 783 348	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	13 212 089	11 892 664
2.1 - FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 548 774	
2.2 - FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVES	988 477	
2.3 - CHARGES LIEES A LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	674 838	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 292 956	0
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	178 396 799	45 204 566
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 125 601	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	3 185 185	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 370 327	
V - TOTAL GENERAL	187 077 912	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		411 807
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		20 022
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		45 596 350
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	8 324 168	
Frais de recherche de fonds	101 343	
Frais de fonctionnement et autres charges	2 560	
TOTAL	8 428 071	

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017 (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		20 211 795
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	40 518 151	40 518 151
1.1 - DONS ET LEGS COLLECTÉS	35 369 614	
Dons manuels non affectés	32 840 667	
Dons ponctuels	13 042 232	
Prélèvements automatiques	19 798 436	
Dons manuels affectés	524 706	
Legs et autres libéralités non affectés	2 004 241	
Legs et autres libéralités affectés	0	
1.2 - AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	5 148 537	
Autres produits liés à la générosité du public affectés	1 952 725	
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	3 195 812	
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	4 490 877	
Mécénat et parrainage non affectés	1 244 835	
Mécénat et parrainage affectés	1 419 687	
Subventions d'origine privée affectés	1 826 355	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	121 875 608	
4 - AUTRES PRODUITS	10 620 286	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	177 504 923	
II - REPRISES DES PROVISIONS	6 624 352	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	2 948 637	
IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		77 288
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
VI - TOTAL GÉNÉRAL	187 077 912	40 595 439
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		45 596 350
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		15 210 883
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	1 255	
Dons en nature	8 379 266	
Prestations en nature	47 550	
TOTAL	8 428 071	

NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1^{ère} PARTIE - GENERALITES

- Le Compte d'Emploi des Ressources d'Action Contre la Faim France est établi selon les principes dictés par la loi n°91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993 sur la présentation des comptes des associations.
- Depuis l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources est intégré dans l'annexe des comptes annuels. Il est accompagné des informations relatives à son élaboration.
- Suite à la publication en avril 2008 de l'avis du Conseil National de la Comptabilité et à l'homologation du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2008-12 par arrêté du 11 décembre 2008, un nouveau modèle de compte annuel d'Emploi des ressources doit être établi par les associations faisant appel à la générosité du public à compter du 1^{er} janvier 2009.
- Le Compte d'Emploi des Ressources est établi en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :
 - une information globale de l'ensemble des emplois (colonne 1) et des ressources (colonne 2) de l'exercice,
 - l'affectation par emplois (colonne 3) des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours (colonne 4).
- Les emplois du Compte d'Emploi des Ressources sont ventilés, à partir de la comptabilité analytique de l'Association, dans trois rubriques d'emploi qui sont les Missions Sociales, les Frais de Recherche de Fonds et les Frais de Fonctionnement.
- La très grande majorité des coûts est affectée directement à l'une des rubriques du Compte d'Emploi des Ressources à partir de la comptabilité analytique. Les coûts directs sont ainsi affectés aux services et activités concernés.
- Néanmoins, certaines dépenses sont liées à des actions qui peuvent être rattachées à plusieurs rubriques du Compte d'Emploi des Ressources. Dans ces cas particuliers, ces charges indirectes sont alors ventilées entre les différentes rubriques. Cette ventilation concerne les dépenses suivantes :
 - Les frais de suivi, de gestion administrative et de recrutement des ressources humaines du siège sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège directement affectés à chaque type d'emplois ;
 - Les frais liés à la gestion comptable et au développement des procédures et outils financiers sont imputés pour moitié en support aux opérations et pour moitié en frais de fonctionnement ;
 - Les coûts des Directions Logistique, Ressources Humaines, Administrative et Financière et de la Communication et du Développement sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents des départements concernés et affectés à chaque type d'emplois ;
 - Les frais généraux du siège (loyers, fluides, entretien, gardiennage, ménage, photocopieurs, affranchissements...) sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège affectés à chaque type d'emplois.

D'autre part, la Course contre la Faim est un événement pédagogique qui vise notamment à sensibiliser les jeunes aux problèmes de la faim dans le monde. Les frais d'organisation de la Course contre la Faim et les frais d'animation des délégations régionales sont imputés pour moitié dans les dépenses de sensibilisation du public et pour moitié en frais de recherche de fonds.

2^e PARTIE - LES EMPLOIS 2017 (colonne 1)

Les différentes rubriques d'emploi comprennent à la fois les charges externes (achats, honoraires, déplacements...) et les salaires des personnels affectés à ces rubriques (cf. tableau de passage du Compte de résultat au Compte d'Emploi des Ressources).

2.1 – MISSIONS SOCIALES

Nos missions sociales sont définies dans les statuts de l'Association et explicitées dans son projet associatif. Les dépenses affectées aux missions sociales regroupent l'ensemble des charges engagées pour chacune des missions sociales d'ACF en conformité avec son objet statutaire.

2.1.1 – Missions Sociales réalisées en France

- Actions réalisées directement

Les actions réalisées en France regroupent les frais liés à l'organisation des manifestations et opérations de sensibilisation du public ainsi que les dépenses de communication et de publicité si elles ne sont pas associées à des appels aux dons.

(en euros)	2017	2016
Événements de communication et manifestations	957 732	1 006 103
Communication et publicité	417 157	467 387
Frais d'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation	1 348 321	1 216 268
Total Missions sociales réalisées directement en France	2 723 211	2 689 758

- Versements à d'autres organismes agissant en France

Action Contre la Faim ne finance aucun organisme en France.

2.1.2 – Missions Sociales réalisées à l'étranger

- Actions réalisées directement

Les Missions Sociales réalisées directement à l'étranger se décomposent en quatre postes :

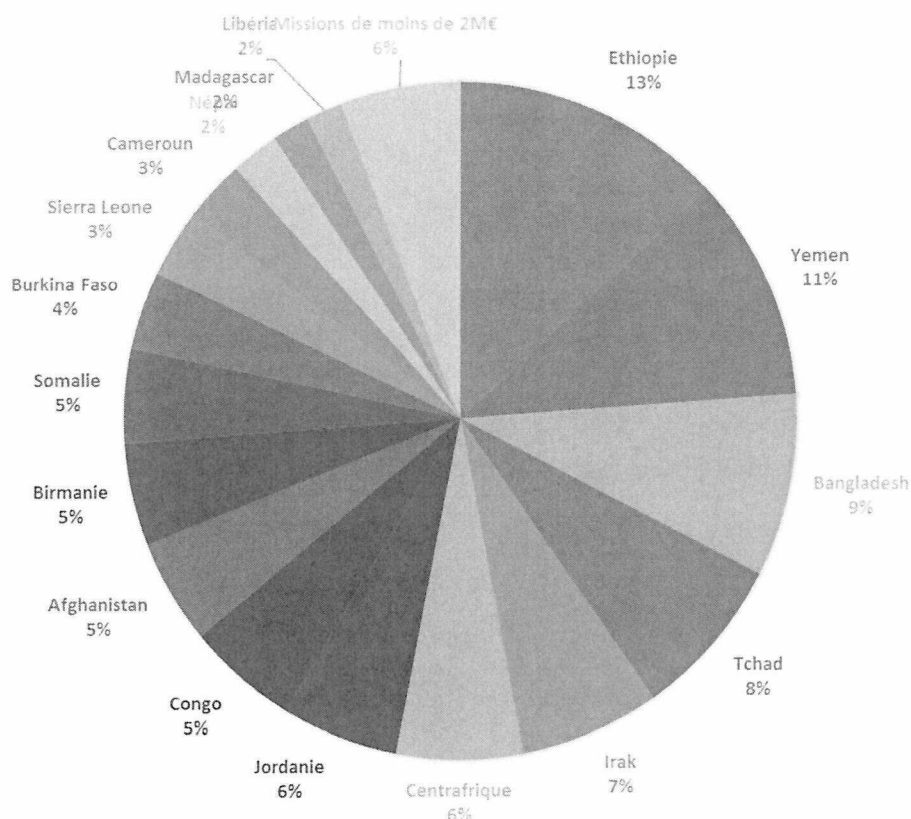
(en euros)	2017	2016
Dépenses opérationnelles	125 819 034	111 637 312
Autres projets opérationnels	2 436 354	1 622 655
Support aux opérations	13 326 110	13 895 446
Personnels expatriés sur missions aux autres sièges	1 803 698	1 398 482
Total Missions sociales réalisées directement à l'étranger	143 385 196	128 553 894

- **Dépenses Opérationnelles**

Le poste « Dépenses Opérationnelles » comprend les frais relatifs à la réalisation des programmes sur le terrain : ressources humaines présentes sur le terrain, moyens logistiques et achats de matériels et fournitures (nutrition, hydraulique, santé mentale et médicale et sécurité alimentaire).

(en euros)	2017	2016
Afghanistan	6 251 130	4 729 512
Bangladesh	10 952 521	4 755 873
Birmanie	6 128 263	6 798 219
Projet RESILAC *	114 752	0
Bureau régional Moyen-Orient	243 030	158 763
Burkina Faso	4 756 537	4 579 885
Cameroun	3 652 833	3 958 143
Centrafrique	7 662 111	8 557 721
Congo	6 751 785	0
Côte d'Ivoire	979 074	1 283 522
Djibouti	1 344 247	1 237 476
Ethiopie	16 400 211	11 360 433
Indonésie	902 885	636 769
Irak	8 467 566	8 335 997
Jordanie	7 014 493	3 973 698
Libéria	2 202 657	2 724 840
Madagascar	2 265 170	2 228 150
Népal	2 925 617	3 565 965
Sierra Leone	4 172 410	5 477 474
Somalie	5 683 405	4 826 772
Tchad	9 693 610	10 211 094
Ukraine	832 712	1 611 855
Yemen	13 587 735	6 831 981
Zimbabwe	1 160 974	378 049
Missions fermées et charges diverses	1 673 307	13 415 120
Total Dépenses Opérationnelles	125 819 034	111 637 312

* : *Projet de Renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires du bassin du Lac Tchad (RESILAC)*



L'année 2017 a été marquée par plusieurs crises qui expliquent globalement la croissance de nos opérations :

- Crise Rohingyas au Bangladesh.
- Sécheresse dans la Corne de l'Afrique qui explique le volume de notre mission en Éthiopie mais aussi le volume de la Somalie sur un seul semestre.
- La crise au Yémen.

Le volume de dépenses sur nos missions a augmenté de près de 13% en 2017 par rapport au volume de 2016 et ce malgré la fin de la gestion de certaines missions par ACF France :

- Transfert du management de la mission Haïti au 01.01.2017 et de la mission Somalie au 01.07.2017 à Action Contre la Faim USA. En échange, ACF France a reçu la mission de République Démocratique du Congo au 01.07.2017 qui apparaît donc cette année.
- L'Inde est devenue la « Fight Hunger Foundation », nouveau siège indépendant le 1^{er} janvier 2017

Enfin, le positionnement de notre mission Jordanie nous a permis de fortement croître au Moyen Orient.

• Autres projets opérationnels

Ce poste concerne les projets non directement liés à un pays sur le terrain et financés sur fonds dédiés ou par des partenaires. Il s'agit notamment des activités de recherche scientifique et technique qui ont pour objectif d'augmenter et de partager les connaissances à l'international et d'améliorer la qualité des pratiques mises en œuvre au sein des programmes de terrain.

(en euros)	2017	2016
Total Autres projets opérationnels	2 436 354	1 622 655

- **Support aux opérations**

Ce poste regroupe les frais directs ou indirects du siège relatifs à la gestion et à l'appui des activités des missions sociales réalisées à l'étranger et notamment :

- les coûts de suivi, de gestion, de recrutement et de formation des ressources humaines,
- les coûts d'appui technique aux opérations et notamment l'expertise en nutrition, sécurité alimentaire et eau/assainissement,
- la coordination et le pilotage des programmes par les départements opérationnels,
- les activités de plaidoyer et de mobilisation,
- la coordination logistique et la gestion des achats pour les missions,
- les frais liés à la gestion administrative et comptable, le contrôle financier des missions et le contrôle interne

(en euros)	2017	2016
Gestion des Ressources Humaines	3 290 511	3 466 953
Appui technique aux opérations, recherche scientifique et plaidoyer	3 157 287	3 019 494
Coordination et pilotage des programmes	4 835 798	5 367 847
Coordination logistique	798 977	755 100
Gestion administrative et financière, contrôle et audit interne	1 243 537	1 286 052
Total Support aux Opérations	13 326 110	13 895 446

Un renfort du département des Opérations avait été initié mi 2015 suite à des crises humanitaires importantes et multiples, puis prolongé sur 2016. Il a pris fin en 2017, ce qui explique la baisse de la rubrique « Coordination et pilotage des programmes » (-475 K€).

- **Personnels expatriés sur missions des autres sièges**

Ce poste comprend le coût des expatriés affectés sur des missions gérées par un autre siège du réseau international (le coût est pris en charge et est compensé par un produit affecté aux missions sociales).

(en euros)	2017	2016
Charges de salariés expatriés sous contrat ACF et mis à disposition d'autres sièges	1 803 698	1 398 482
Personnels expatriés sur missions des autres sièges	1 803 698	1 398 482

L'augmentation entre 2016 et 2017 s'explique essentiellement par le transfert de la gestion de la mission Haïti, laquelle comprenait de nombreux expatriés sous contrat français, au siège de New-York.

- **Versements à un organisme central ou d'autres organismes**

Ce poste comprend les donations ou subventions au réseau international.

(en euros)	2017	2016 pro forma	2016
Soutien au Réseau International	5 535 871	1 638 676	523 464
Subventions pour le financement de programmes des autres sièges	5 247 477	10 279 645	10 279 645
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	10 783 348	11 918 321	10 803 109

Un changement de méthode de présentation, sans incidence sur le résultat de l'exercice ni sur les fonds propres à l'ouverture, a été effectué sur l'ensemble des dépenses liées à l'ancien département Stratégie de ACF France. Dans le rapport financier 2016, ces dépenses étaient incluses dans la rubrique « Coûts de structure et des services généraux du siège » du total « Frais de fonctionnement ». Ce département Stratégie d'ACF France est devenu un projet d'Analystes Régionaux commun à notre réseau international. Par conséquent, les coûts sont dorénavant inclus dans le soutien au réseau international.

A noter, la forte augmentation du soutien au réseau en 2017, en raison du transfert de la gestion des missions Haïti et Somalie au siège de New York (4,1 M€ dont 2,5 M€ d'actifs nets cédés de Haïti et Somalie à ACF US et 1,6 M€ de frais administratifs à reverser à ACF US).

Détail des programmes par pays des autres sièges :

(en euros)	2017	2016 pro forma
<i>Nigéria</i>	1 645 409	
<i>Haïti</i>	308 417	
<i>Ouganda</i>	133 923	
<i>Kenya</i>	50 119	
<i>Pakistan</i>	1 055 138	
<i>Congo RDC</i>	188 776	
<i>Somalie</i>	355 508	
Total Dépenses ACF US	3 737 290	5 512 756
<i>WARO</i>	314 744	
<i>Colombie</i>	195 883	
<i>Mali</i>	283 835	
<i>Malawi</i>	167 894	
<i>Niger</i>	214 424	
<i>Syrie</i>	410	
Total Dépenses ACF Espagne	1 177 190	4 611 229
Total Dépenses ACF Canada	332 997	155 660
Total Subventions pour le financement de programmes des autres sièges	5 247 477	10 279 645

2.2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Cette rubrique regroupe l'ensemble des dépenses engagées pour collecter les dons notamment d'origine privée. Toutes les charges relatives à des campagnes de collecte de fonds engagées au cours d'un exercice sont rattachées à cet exercice.

2.2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

Ce poste regroupe l'ensemble des frais relatifs aux appels de dons auprès du grand public : charges directes des opérations (marketing direct, legs, Course contre la Faim pour moitié), frais de suivi et de gestion des campagnes et coûts de traitement des dons.

(en euros)	2017	2016
Frais d'appel de dons	6 377 603	7 136 901
Dons ponctuels	3 569 665	4 599 208
Prélèvements automatiques	2 807 938	2 537 693
Frais de manifestations	163 255	161 912
Gestion des campagnes et de traitement des dons	5 007 916	4 849 635
ACF Development	0	255 000
Frais d'appel à la générosité du public	11 548 774	12 403 447

Les frais d'appel à la générosité du public ont diminué entre 2016 et 2017 en raison notamment d'économie sur les frais de campagne. En revanche, les frais d'appel de dons concernant les prélèvements automatiques sont en hausse suite à l'intensification des opérations de prospection de donateurs sur ce canal.

2.2.2 – Frais de recherche des autres fonds privés

Ce poste comprend les dépenses effectuées en vue de récolter des fonds auprès des entreprises.

(en euros)	2017	2016
Frais de recherche des autres fonds privés	988 477	800 981

2.2.3 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

La recherche de subventions auprès des bailleurs institutionnels ou des collectivités est faite aussi bien sur les missions que par plusieurs services du siège. Ces frais correspondent au coût de notre direction des Relations Bailleurs au siège, direction qui a été internationalisée en 2016. En 2017, Action Contre la Faim France centralise les coûts de cette unité laquelle reste soutenue par l'ensemble du réseau.

(en euros)	2017	2016
Frais de recherche de subventions et autres concours publics	674 838	525 723

2.3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Cette rubrique regroupe les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux du siège d'ACF, aux Systèmes d'information ainsi que les charges financières et les charges exceptionnelles.

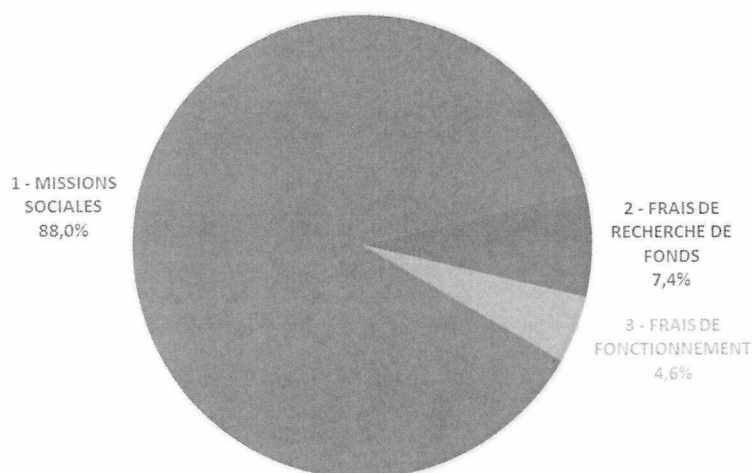
(en euros)	2017	2016 pro forma	2016
Coûts de structure et des services généraux du siège	6 182 694	5 616 799	6 732 012
Frais financiers	2 070 298	1 463 358	1 463 358
Charges exceptionnelles	39 963	335 237	335 237
Total Frais de Fonctionnement	8 292 956	7 415 394	8 530 606

Un changement de méthode de présentation, sans incidence sur le résultat de l'exercice ni sur les fonds propres à l'ouverture, a été effectué sur l'ensemble des dépenses liées à l'ancien département Stratégie de ACF France. Dans le rapport financier 2016, ces dépenses étaient incluses dans la rubrique « Coûts de structure et des services généraux du siège » du total « Frais de fonctionnement ». Ce département Stratégie d'ACF France est devenu un projet d'Analystes Régionaux commun à notre réseau international. Par conséquent, les coûts sont dorénavant inclus dans le soutien au réseau international.

L'augmentation en 2017 des frais financiers s'explique principalement par les pertes de change liées au transfert de la mission Haïti au siège d'ACF New York (414 K€). A périmètre équivalent, la hausse des coûts de structure, quant à elle, s'explique d'une part par un fort investissement dans les dépenses liées à nos projets de refonte de nos systèmes d'informations et services afférents (+318 K€), d'autre part par la création d'un service Audit, Risques et Conformité au sein de la Direction Générale.

2.4 – REPARTITION DES EMPLOIS PAR DESTINATION (colonne 1)

Ce graphique présente le montant de chaque rubrique d'emploi par rapport au total des emplois du Compte d'Emploi des Ressources (total I).



2.5 - TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

En milliers d'€uros	CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	CHARGES EXCEPTION.	IMPOT SUR LES SOCIETES	ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	TOTAL
MISSIONS SOCIALES	64 562	85 287	4 489	2 554			156 892
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 751	10 461		0			13 212
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 977	2 205	2 070	40	0		8 293
TOTAL DES EMPLOIS	71 290	97 953	6 559	2 594	0	0	178 397
DOTATIONS AUX PROVISIONS		1 149	2 973	4			4 126
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES						3 185	3 185
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE							1 370
TOTAL GENERAL	71 290	99 102	9 532	2 599	0	3 185	187 078

3^e PARTIE - LES RESSOURCES 2017 (colonne 2)

3.1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Les « Ressources collectées auprès du public » correspondent à l'ensemble des dons des particuliers. Les dons des particuliers collectés dans le cadre de partenariats avec des entreprises (produits financiers solidaires proposés par des établissements bancaires par exemple) sont également présentés dans cette rubrique.

Le poste « Dons manuels » regroupe l'ensemble des dons collectés grâce aux actions de marketing direct. Ils sont utilisés, en conformité avec les messages d'appel de fonds, pour concourir au financement des actions d'ACF. Le cas échéant, des fonds dédiés sont créés pour suivre les affectations concernées.

3.1.1 – Dons et legs collectés

(en euros)	2017	2016
Dons ponctuels	13 042 232	13 662 795
Prélèvements automatiques	19 798 436	19 093 400
Dons manuels non affectés	32 840 667	32 756 195
Dons manuels affectés	524 706	383 632
Legs et autres libéralités non affectés	2 004 241	1 043 749
Legs et autres libéralités affectés	0	0
Total dons et legs collectés	35 369 614	34 183 576

La collecte 2017 des dons et legs est supérieure à celle de 2016 en raison de la hausse des dons issus des Legs et autres libéralités ainsi que celle des prélèvements automatiques.

3.1.2 – Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Ce poste regroupe l'ensemble des dons privés collectés lors de manifestations (Course contre la Faim par exemple) ou dans le cadre de produits financiers solidaires.

(en euros)	2017	2016
Course contre la Faim et délégations non affectés	1 830 183	1 715 066
Autres manifestations	1 084 171	850 278
Produits financiers solidaires	273 278	311 652
Autres opérations	8 180	10 400
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	3 195 812	2 887 396

(en euros)	2017	2016
Course contre la Faim et délégations affectés	1 903 941	2 048 770
Autres manifestations	48 784	0
Produits financiers solidaires	0	0
Autres opérations	0	0
Autres produits liés à la générosité du public affectés	1 952 725	2 048 770

Total Autres produits liés à la générosité du public	5 148 537	4 936 165
---	------------------	------------------

3.2 – AUTRES FONDS PRIVES

Les « Autres fonds privés » regroupent les dons des entreprises obtenus dans le cadre de mécénat et les subventions d'origine privée.

(en euros)	2017	2016
Mécénat et partenariats non affectés	1 244 835	1 253 486
Mécénat et partenariats affectés	1 419 687	716 979
Subventions d'origine privée affectées	1 826 355	1 416 351
Autres fonds privés	4 490 877	3 386 816

L'augmentation des « Autres fonds privés » entre 2017 et 2016 s'explique notamment par la hausse des subventions d'origine privée affectée mais également par l'augmentation des fonds issus du Mécénat et partenariats affectés concernant l'urgence Corne de l'Afrique

3.3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les « Subventions et autres concours publics » regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations Unies, Etats et autres institutions publiques) ainsi que les financements spécifiques gérés comme subventions (financements en provenance ou à destination du réseau international notamment).

Les subventions peuvent être perçues selon deux canaux :

- par le siège d'ACF en France,
- ou directement par les missions.

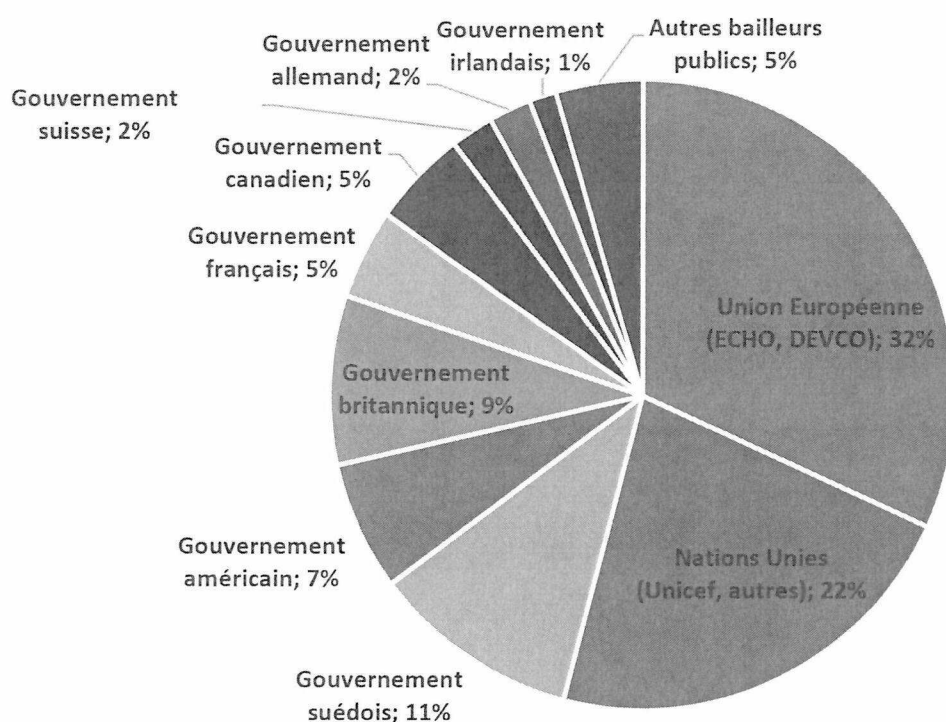
(en euros)	2017	2016
Union Européenne - ECHO	31 708 166	29 205 698
Union Européenne - DEVCO	7 070 695	7 001 270
Nations Unies - Unicef	13 391 348	8 575 337
Nations Unies - Autres	13 704 919	14 576 529
Gouvernement américain	8 089 478	15 166 885
Gouvernement français	5 572 214	3 725 718
Gouvernement suédois	13 133 111	15 281 228
Gouvernement britannique	10 605 157	8 473 877
Gouvernement canadien	6 037 296	3 306 133
Gouvernement suisse	2 692 974	1 784 320
Gouvernement allemand	2 681 856	1 686 014
Gouvernement Irlandais	1 693 441	628 781
Autres gouvernements	606 831	495 669
Autres institutions publiques	3 975 349	2 607 016
Divers bailleurs	912 774	923 616
Total Subventions & Autres concours publics	121 875 608	113 438 090

L'Union Européenne représente toujours la principale source de subventions publiques d'ACF (31,8% des subventions en 2017.) On note une hausse des subventions du programme ECHO au profit notamment du Congo, de l'Éthiopie et du Yémen.

Les Nations Unies représentent la seconde source principale de subventions (22,2% des subventions en 2017, en hausse de 1,8 points vs. 2016). On note également une hausse de 56,2% des subventions issues de l'UNICEF, au profit principalement du Congo, de la Jordanie et du Yémen.

Du côté des financements gouvernementaux, on note la baisse significative des subventions émanant du gouvernement américains (-47,6%) en raison de la baisse des fonds concernant Haïti, le Sierra Leone et le Tchad). C'est également le cas du gouvernement suédois (-14,1%). En revanche, on constate une hausse globale des autres gouvernements déjà financeurs en 2016 : +82,6% pour le gouvernement canadien notamment au profit de l'Éthiopie, du Yémen et de la Centrafrique. +49,6 pour le gouvernement français au profit notamment de la Jordanie et de la Côte d'Ivoire. Les subventions issues du gouvernement Irlandais ont été multipliées par 2,7 au profit uniquement de la Sierra Leone.

Enfin, les fonds issus des Autres institutions publiques ont augmenté (+52,5%) au profit essentiellement du Bangladesh.



3.4 – AUTRES PRODUITS

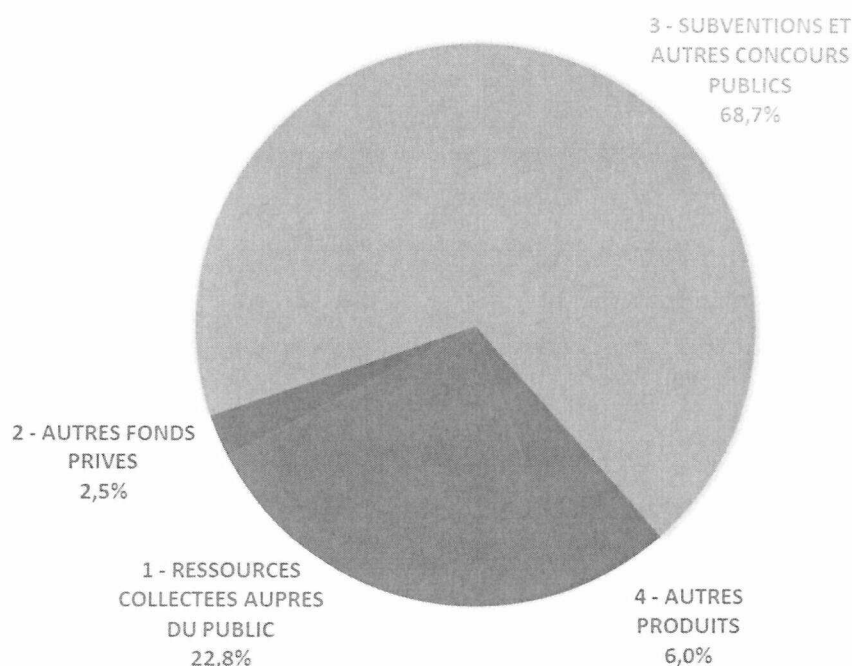
Les « Autres produits » regroupent les ressources non liées à la recherche de fonds privés ou publics. Ils sont distingués en deux postes principaux :

- Autres produits liés aux missions sociales : il s'agit notamment des gains de change et produits exceptionnels constatés sur les missions, ainsi que de la prise en charge par les autres sièges ACF des expatriés affectés sur une de leurs missions. L'augmentation en 2017 est liée aux transferts des actifs des missions Haïti et Somalie à ACF USA (produits de cessions d'actifs pour 2,5 M€).
- Autres produits non affectés de l'association : gains de change et produits financiers du siège principalement. La croissance des produits divers est liée au partage des frais administratifs des missions gérées par ACF US concernées par l'accord sur les échanges de pays (3,2 M€).

(en euros)	2017	2016
Autres produits affectés aux Missions Sociales	6 346 594	3 951 736
Produits divers des missions	4 357 463	2 220 097
Produits divers du siège	1 987 338	1 730 701
Produits Financiers	1 793	938
Autres produits non affectés aux Missions Sociales	4 273 571	806 529
Produits divers	3 663 466	130 089
Produits Financiers	610 105	676 440
Produits Exceptionnels	122	1 187
Total Autres Produits	10 620 286	4 759 451

3.5 – REPARTITION DES RESSOURCES PAR ORIGINE (colonne 2)

Ce graphique présente le montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources du Compte d'Emploi des Ressources (total I).



3.6 – LES FONDS DEDIES

Nous constatons en « engagements à réaliser sur ressources affectées » (colonne 1) la différence entre les montants affectés en 2017 et l'utilisation qui en est faite au cours du même exercice.

Le « report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » (colonne 2) correspond à l'utilisation des fonds dédiés c'est à dire aux programmes réalisés par ACF France sur l'exercice et financés par les fonds dédiés.

L'utilisation de fonds dédiés réalisée par d'autres entités du réseau est constatée par les comptes de bilan. C'est la raison pour laquelle, l'utilisation de ces fonds n'apparaît pas dans le « report des ressources non encore utilisées antérieurement ».

Les notes du bilan permettent de faire le lien entre les informations communiquées dans l'annexe au bilan et les mouvements présentés en Compte d'Emploi des Ressources.

3.7 - TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

En milliers d'euros	PRODUITS D'EXPLOITATION	PRODUITS FINANCIERS	PRODUITS EXCEPTIONNELS	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	TOTAL
RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	40 518	-	-		40 518
AUTRES FONDS PRIVES	4 491	-	-		4 491
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	121 876	-	-		121 876
AUTRES PRODUITS	5 728	2 192	2 700		10 620
TOTAL DES RESSOURCES	172 612	2 192	2 700	-	177 505
REPRISES DES PROVISIONS	2 217	4 407	-		6 624
REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS				2 949	2 949
INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE					-
TOTAL GENERAL	174 829	6 600	2 700	2 949	187 078

4^e PARTIE – AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2017 (colonne 3)

4.1 - METHODE

L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public est le solde correspondant aux emplois qui n'ont pas été financés par des ressources autres que celles de la générosité publique.

4.2 – PRINCIPES D'AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES

4.2.1 – Frais de fonctionnement

Les Frais de fonctionnement sont financés dans l'ordre suivant :

- par les coûts indirects (frais administratifs) facturés dans le cadre de projets.
- au-delà, deux possibilités :
 - o les coûts indirects facturés sont supérieurs aux frais de fonctionnement, le reliquat est alors imputé sur les missions sociales ;
 - o les coûts indirects facturés sont inférieurs aux frais de fonctionnement, le solde est financé par les autres fonds privés non affectés (solde après financement des frais de recherche de fonds) et si nécessaire par les ressources provenant de la générosité du public.

4.2.2 – Missions Sociales

Les Missions Sociales sont financées dans l'ordre suivant :

- par les ressources affectées et utilisées hors coûts indirects facturés (subventions, autres fonds privés et autres produits),
- par le reliquat éventuel des coûts indirects facturés (après affectation sur les frais de fonctionnement),
- et par la générosité du public.

4.2.3 – Frais de recherche de fonds

Les Frais de Recherche de Fonds sont financés dans l'ordre suivant :

- par les autres fonds privés non affectés pour un montant égal à ligne « frais de recherche des autres fonds privés »,
- par les contributions du réseau international à la Direction des Relations Bailleurs
- et par la générosité du public.

4.3 – IMMOBILISATIONS

Toutes les immobilisations acquises pour le siège ont été financées par les ressources collectées auprès du public.

5^e PARTIE – SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2017 (colonne 4)

Une analyse détaillée et historique de nos fonds dédiés a permis d'identifier l'origine des ressources dans les soldes à fin 2016 et fin 2017 et donc de connaître précisément la variation des fonds dédiés collectés auprès du public.